

# Le mouton

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193669>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

naux. Nous grimpons un long escalier en colimaçon. Une petite porte s'ouvre. Nous sommes chez le docteur Alphonse Bertillon, inventeur et directeur du service anthropométrique.

La pièce est en grande partie garnie de casiers noirs, remplis de boîtes mobiles. Celles-ci sont pleines de petits carrés de carton, portant chacun le signalement anthropométrique d'un individu, c'est-à-dire sa taille, la mesure de sa tête, de son pied, de son oreille, etc.; la couleur de ses yeux, les signes particuliers, tels que grains de beauté ou cicatrices, relevés sur sa personne; plus, sa photographie de face et de profil. Il y a déjà 120,000 de ces signalements au Dépôt, mais telle est la perfection de la méthode Bertillon que le plus inexpérimenté peut retrouver sans hésitation la fiche de l'individu inconnu et affublé d'un faux nom, que les agents lui mettent devant les yeux.

Le principe est d'une simplicité admirable. Prenons, par exemple, la classe des hommes adultes, soit 90,000 signalements environ. Ceux-ci sont d'abord répartis d'après la longueur de la tête, en trois embranchements primordiaux: petites longueurs de tête; moyennes longueurs et grandes longueurs; soit 30,000 fiches par embranchement. Chacune de ces trois grandes masses de signalements est ensuite partagée elle-même en trois groupes basés sur la largeur de la tête: soit 10,000 fiches par groupes. On subdivise de nouveau les groupes de 10,000 au moyen de la longueur du doigt médius. On continue à subdiviser d'après la longueur du pied, la longueur de la coudée, etc. Vient enfin la couleur des yeux; on n'a plus à hésiter qu'entre une douzaine de fiches, et il reste encore la mesure de l'oreille, les signes particuliers et la photographie. C'est ainsi qu'il n'en faut pour identifier son homme.

On fait entrer, par exemple, un individu arrêté hier en flagrant délit de cambriolage. Il avoue, — il ne peut faire autrement, — mais il assure n'avoir jamais été condamné et avoir agi dans un moment de folie! Les agents de police, qui sont de grands physiologistes, ont une autre opinion. Ils sont persuadés que ce garçon-là n'en est pas à son coup d'essai, et qu'il leur a donné un faux nom. On le mesure, M. Bertillon va à ses casiers et cherche. Ce n'est pas long, ce n'est pas douteux. Notre prisonnier est couvert de signes particuliers, un point bleu par-ci, une cicatrice par-là, qui s'ajoutent aux mensurations, pour lui constituer un signalement unique. La photographie complète ce passe-port pour le tribunal.

Quand le personnage suspect voit son portrait, qu'il entend lire son véritable nom et la liste de ses condamnations antérieures, il se trouble et avoue. On le renvoie au Dépôt et on en amène un autre.

### Choux et haricots.

Dans sa spirituelle chronique du journal *La France*, M. Fulbert Dumonteil parle ainsi de ces deux légumes, surtout si populaires:

« Juin est le triomphe culinaire de ces légumes bienfaisants et nouveaux qui rafraîchissent le corps de l'homme,

trop souvent échauffé par l'abus des chairs excitantes.

Au moment où la goutte me tourmente, où les rhumatismes agaçants se donnent le mot pour interrompre mon sommeil, j'éprouve le besoin de faire ma cour aux légumes que je vous présente du bout de la plume.

Il n'est pas de légume, après la pomme de terre, peut-être plus populaire que le chou. C'est un vrai paysan qui n'a pas les fragiles délicatesses de l'asperge, le panache coquet de la carotte, le turban des potirons, la chevelure artistement frisée des chicorées, le teint des concombres, les joues roses des radis et les fleurs charmantes que les petits pois mettent à leur boutonnière.

Le chou est un bon villageois, large, trapu, solide comme le sol qui le porte, à l'allure rustique et franche, à la grosse tête ronde émergeant de feuilles verdoyantes et plissées, arrondies en forme de collerette. On dirait une plante des tropiques. Si le chou n'avait pas été vulgarisé par la soupe et déshonoré par les lapins, il nous apparaîtrait avec son beau feuillage comme une plante d'ornement digne de nos massifs et de nos corbeilles, mais il fait si bien dans nos marmites!

Planter ses choux: ce légume est comme un symbole de détachement mondain, de calme intime, de repos domestique.

Le haricot est le roi des potagers, comme la pomme de terre est la reine des champs. On en compte de toutes les variétés et de toutes les couleurs: de blancs, de noirs, de rouges, de violets, de ponceau, de chamois, de café-au-lait, de gris, de roses, de verts, de mouchetés, de bronzés, de marbrés, de striés, de jaspés, de bicolores; il y a le suisse, le sang-de-bœuf, le ventre-de-biche, le nain rose et le lilas.

Le haricot n'est pas seulement un de nos premiers légumes, c'est aussi une plante charmante. J'aime ses gousses vertes et fines, exquis à la maitre-d'hôtel et ses grains savoureux, cortège obligatoire des gigots périgourdins que l'ail embaume.

Le haricot ramé escalade les branches comme un volubilis et sème de fleurettes mignonnes tout son voisinage.

On ne peut guère reprocher au haricot que ses prétentions musicales; mais hâtons-nous de dire que pour imposer silence à ce « piano du pauvre » et le ramener aux convenances du monde, il suffit de quelques gouttes d'huile fine. Cette précaution prise, il sera d'une digestion plus facile et il se taira.»

**Le mouton.** — Le mouton donne une viande succulente, estimée avec raison, convenant à tous les âges ainsi qu'à

tous les tempéraments, et dont l'abus n'est point dangereux. Un peu moins nutritive que la chair de bœuf (le bœuf contient 60 % de matières azotées, le mouton n'en renferme que 50), la chair de mouton se digère plus facilement et est plus savoureuse; la chose est connue de quiconque a mangé une belle tranche de gigot à la broche ou une fine côtelette grillée à point. Pour juger des mérites du mouton, dont la viande serait, d'après Hypocrate, supérieure à celle du bœuf, il n'est pas nécessaire d'opérer comme le gros Louis XVIII. Ce monarque, qui était un des plus beaux mangeurs de son royaume, déjeunait de six côtelettes de mouton; mais pour faire mieux cuire ces six côtelettes de Majesté, il en fallait douze autres, les unes dessus, les autres dessous, grillées à feu d'enfer. Le roi ne mangeait que les côtelettes du milieu qui avaient absorbé le jus des autres.

Les personnes qui ont une tendance à l'obésité doivent préférer la chair du mouton à celle du bœuf. On sait qu'en Angleterre il y a des boxeurs qu'on nourrit de manière à les rendre forts et agiles, et l'on a constaté sur l'un d'eux que le bœuf rôti le rendait trop gros. On substitua dès lors au rôti de bœuf le rôti de mouton et cela fit diminuer son embonpoint.

### De l'eau, toujours de l'eau.

Voilà ce que nous devons boire, si nous en croyons M. le professeur Forel, de Zurich, qui vient de donner à Genève une conférence fort remarquée sur le rôle des boissons alcooliques.

Après une énumération rapide des diverses sociétés d'abstinence, le conférencier montre les boissons alcooliques se développant au cours des siècles, envahissant insidieusement le monde et, particulièrement, le monde civilisé. Il cite, en exemple, les 4000 médecins réunis à Berlin pour le congrès international, ayant bu 15,382 bouteilles de vin, 22 hectolitres de bière et 300 bouteilles de cognac. Les suites... pour plusieurs de ces graves disciples d'Esculape, sont inénarrables... elles nous montrent qu'à l'âge mûr on subit les conséquences d'une jeunesse universitaire intempérante.

M. Forel démontre que les boissons alcooliques ne sont ni reconstituantes, ni reconfortantes. Il a reconnu que les enfants, buveurs d'eau pure, fournissaient une plus grande somme de travail et étaient mieux portants que les enfants buvant du vin.

Citons aussi, dit M. Forel, les compagnies d'assurance sur la vie, qui accordent aux abstinents un rabais de 8 à 10 pour cent sur les gens buvant modérément.

D'après des statistiques, il est démontré qu'avec les abstinents les compa-